

MAZARS

**BAIKOWSKI**

Rapport spécial du commissaire aux comptes  
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

## **MAZARS SAS**

PARC DES GLAISINS - 13 AVENUE DU PRE FELIN - ANNECY-LE-VIEUX - 74940 ANNECY  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES ET A LA COMPAGNIE  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON  
CAPITAL DE 5 986 008 EUROS - RCS LYON 351 497 649  
SIEGE SOCIAL : LE PREMIUM – 131, BOULEVARD STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE CEDEX

# **BAIKOWSKI**

Société Anonyme au capital de 4 589 581,25 €

Siège social : 1046, route de Chaumontet, 74330 POISY

303 970 388 R.C.S ANNECY

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

BAIKOWSKI

Rapport du  
commissaire aux  
comptes sur les  
comptes consolidés  
relatifs à l'exercice  
clos le 31 décembre  
2019

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

A l'assemblée générale de la société Baikowski,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Baikowski relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 3.6.2.3 de l'annexe des comptes consolidés concernant la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les stocks figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2019 pour un montant net de 11 978 milliers d'euros et représentent un des postes les plus importants du bilan consolidé. Comme indiqué dans la note 3.6.2.5 de l'annexe « Règles et méthodes comptables – Stocks », les produits finis et les produits en-cours sont évalués à un prix standard. Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux (à l'exclusion des frais administratifs) fondée sur la capacité normale de production.

Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont consisté à examiner les données, apprécier les hypothèses retenues par la direction pour déterminer l'estimation des coûts de production, en particulier la capacité normale de production, et à comparer les hypothèses retenues pour la période précédente avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 16 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Annecy, le 23 avril 2020

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S



BRUNO POUGET

## 3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019

### 3.1. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	40 459	42 242
Matières et sous-traitance	-11 637	-9 392
<b>Marge brute</b>	<b>28 822</b>	<b>32 850</b>
Coûts des ventes (Note 6.22)	-19 729	-20 086
Frais de recherche et développement (Note 6.23)	-2 152	-2 559
Frais commerciaux et de distribution	-2 091	-1 939
Coûts administratifs	-3 732	-3 512
Autres produits et charges opérationnels (Note 6.26)	1 400	792
<b>Résultat opérationnel avant écart d'acquisition et mises en équivalence (EBITA)</b>	<b>2 518</b>	<b>5 546</b>
Dépréciation écarts d'acquisition et relation client		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Note 6.7)	800	718
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>3 317</b>	<b>6 265</b>
Coût net de l'endettement financier (Note 6.27)	-156	-318
Autres produits et charges financiers (Note 6.27)	-126	-132
Impôts (Note 6.28)	-417	-1 349
<b>Résultat net</b>	<b>2 619</b>	<b>4 465</b>
Part du groupe	2 619	4 465
Part revenant aux intérêts minoritaires		
<b>Résultat net consolidé de la période</b>	<b>2 619</b>	<b>4 465</b>
Résultat net part du groupe en euro par action (Note 6.21)	0,71	1,22
Résultat net part du groupe dilué en euro par action (Note 6.21)	0,72	1,22



## 3.2. État du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net consolidé de la période	2 619	4 465
Ecart de conversion	319	696
Couverture de flux de trésorerie	842	-751
ID sur couverture de flux de trésorerie	-211	193
<b>Total des éléments recyclables en résultat</b>	<b>951</b>	<b>138</b>
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-156	161
ID sur écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	39	-40
<b>Total des éléments non recyclables en résultat</b>	<b>-117</b>	<b>121</b>
Total gains et pertes	834	259
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>3 452</b>	<b>4 724</b>
dont part groupe	3 452	4 724
dont intérêts minoritaires	0	0

## 3.3. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actifs non courants</b>		
Écarts d'acquisition (Note 6.5)	5 091	1 303
Immobilisations incorporelles (Note 6.5)	2 332	437
Immobilisations corporelles (Note 6.6)	27 966	27 414
Titres mis en équivalence (Note 6.7)	4 406	4 274
Autres immobilisations financières (Note 6.8)	417	474
Instruments financiers dérivés long terme (Note 6.19)		
Impôts différés actifs (Note 6.28)	657	679
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>40 869</b>	<b>34 580</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks (Note 6.9)	11 978	11 337
Clients et comptes rattachés (Note 6.10)	7 303	4 634
Actifs sur contrats clients	4	
Créances d'impôt courant	1 356	517
Autres créances (Note 6.11)	1 043	825
Instruments financiers dérivés court terme (Note 6.19)	374	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 6.12)	4 926	5 171
<b>Total des actifs courants</b>	<b>26 984</b>	<b>22 488</b>
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		
<b>Total des actifs</b>	<b>67 853</b>	<b>57 068</b>

Passif (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	4 590	4 590
Primes	1 959	1 959
Réserves	24 174	19 189
Ecart de conversion	-42	-361
Résultat de la période	2 619	4 465
Capitaux propres part du groupe	33 300	29 843
Intérêts minoritaires		
Total capitaux propres	33 300	29 843
<b>Passifs non courants</b>		
Dettes financières long terme (Note 6.14)	19 441	12 995
Instruments financiers dérivés long terme (Note 6.19)		727
Passif financier à plus d'un an	19 441	12 995
Impôts différés passifs (Note 6.28)	245	326
Provisions pour retraites et avantages assimilés (Note 6.15)	1 633	1 538
Provisions pour risques et charges non courantes (Note 6.16)	128	70
Total passifs non courants	21 446	14 929
<b>Passifs courants</b>		
Dettes financières à moins d'un an (Note 6.14)	4 466	1 796
Instruments financiers dérivés court terme (Note 6.19)	141	84
Passifs financiers à moins d'un an	4 607	2 607
Fournisseurs et comptes rattachés	4 758	5 147
Passifs sur contrats clients	121	1
Dettes d'impôt courant	59	25
Autres dettes (Note 6.17)	3 482	3 818
Provisions pour risques et charges courantes (Note 6.16)	81	700
Total passifs courants	13 107	12 297
Total des passifs	67 853	57 068

### 3.4. Tableaux des flux de trésorerie consolidés

	Jan-Dec 2019	Jan-Dec 2018
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>2 619</b>	<b>4 465</b>
Amortissements et dépréciations des immobilisations	4 483	3 875
Dotations nettes aux provisions	-717	36
Quote-part dans le résultat des mises en équivalence	-800	-718
Coût net de l'endettement financier et dividendes reçus	156	318
Autres produits et charges financiers	126	132
Impôts courants et différés	417	1 349
(Plus) / moins values sur cessions d'actifs	0	0
Autres variations sans incidence sur la trésorerie	295	798
Variation des besoins en fond de roulement	-4 465	-1 713
Impôts payés	-1 282	-1 499
<b>Flux net de la trésorerie d'exploitation</b>	<b>832</b>	<b>7 044</b>
Investissement net d'exploitation	-2 674	-2 376
Variation des créances et dettes sur immobilisations	138	-394
Incidence des acquisitions de filiales, net du cash et équivalents acquis	-4 253	-513
Variation des dépôts et cautionnements	0	0
Produits financiers de trésorerie	7	16
Dividendes reçus	284	238
<b>Flux net de la trésorerie d'investissement</b>	<b>-6 499</b>	<b>-3 030</b>
Augmentation de capital et autres	0	0
Actions propres	-37	-30
Dividendes versés aux actionnaires	0	-3 637
Augmentation des passifs financiers	8 175	4 150
Diminution des passifs financiers	-2 479	-1 788
Intérêts versés	-159	-173
Autres flux liés au financement	-48	-296
<b>Flux net de la trésorerie de financement</b>	<b>5 452</b>	<b>-1 775</b>
Incidence des variations des cours de devises	16	43
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-198</b>	<b>2 282</b>
Trésorerie et équivalents en début d'année (nette des découverts bancaires)	5 124	2 841
Trésorerie et équivalents en fin de période (nette des découverts bancaires)	4 926	5 124

### 3.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Titres auto-détenus	Réserves	Gains & pertes comptabilisés en capitaux propres	Total	Intérêts minoritaires	Total
Au 01/01/2018	4 211	1 959	0	23 617	-955	28 832	0	28 832
Augmentation de capital et autres	379		-30	-425		-76		-76
Dividendes versés				-3 637		-3 637		-3 637
Résultat net de la période				4 465		4 465		4 465
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					259	259		259
Résultat net de la période et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres				4 465	259	4 724		4 724
Au 31/12/2018	4 590	1 959	-30	24 020	-696	29 843	0	29 843
Au 01/01/2019	4 590	1 959	-30	24 020	-696	29 843	0	29 843
Augmentation de capital et autres			-36	41		5		5
Dividendes versés						0		0
Résultat net de la période				2 619		2 619		2 619
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					834	834		834
Résultat net de la période et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres				2 619	834	3 452		3 452
Au 31/12/2019	4 590	1 959	-66	26 680	138	33 300	0	33 300

## 3.6. Annexe aux états financiers consolidés 2019 et 2018

### 3.6.1. Généralités

Baikowski est une société anonyme de droit français créée en 1904 par les frères Baikowski. Son siège social est situé à Poisy (1046, route de Chaumontet - 74330 POISY).

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration au 16 avril 2020.

### 3.6.2. Principes comptables

#### 3.6.2.1. Déclaration de conformité

Le Groupe applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations qui ont été adoptés dans l'Union Européenne au 31 décembre 2019 et qui sont disponibles sur le site internet suivant:

<http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>

Le Groupe n'est pas concerné par des normes, amendements ou interprétations applicables selon l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne.

#### 3.6.2.2. Nouvelles normes, nouveaux amendements et nouvelles interprétations applicables en 2019

Les nouveaux textes applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 sont les suivants :

- IFRS 16, la nouvelle norme sur les contrats de location,
- IFRIC 23, l'interprétation relative aux incertitudes fiscales,
- les modifications d'IFRS 9 –Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative (lorsque ces amendements n'ont pas été appliqués par anticipation avec IFRS 9) ;
- les modifications d'IAS 28 –Intérêts à long terme dans des entités associées et des coentreprises. Ces amendements traitent en particulier des situations dans lesquelles les quotes-parts de pertes d'entités mises en équivalence doivent être absorbées par les intérêts à long terme ;
- les modifications d'IAS 19 –Modification, réduction ou liquidation d'un régime. Ces amendements clarifient que :
  - i. en période intermédiaire, suite à un changement, une réduction ou une liquidation de régime en cours d'exercice, une entité doit actualiser ses hypothèses actuarielles pour déterminer le coût des services rendus et le coût financier net de la période subséquente ;
  - ii. les effets du plafonnement de l'actif ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat lié à une liquidation.
- les améliorations annuelles des IFRS –Cycle 2015-2017.

L'étude des impacts significatifs et des conséquences pratiques de l'application de ces normes, amendements de normes et interprétations est détaillée ci-dessous et concerne exclusivement IFRS 16 (cf. note 3.6.2.3)

#### 3.6.2.3. Présentation des états financiers consolidés (IAS 1)

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants, qui sont enregistrés à leur juste valeur :

- les instruments financiers dérivés,
- les investissements détenus à des fins de négociation,
- les actifs disponibles à la vente,

- ainsi que les actifs et passifs qui font l'objet de couvertures de juste valeur.

### Actifs et passifs courants et non-courants

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non-courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Toutes les autres dettes sont non-courantes.

### Changement de méthode comptable

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 Contrat de location pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

IFRS 16 introduit pour le preneur un modèle unique de comptabilisation au bilan des contrats de location. Le preneur comptabilise un actif « droit d'utilisation » qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et une dette de loyers au titre de son obligation de payer le loyer.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective simplifiée. En conséquence, les informations comparatives présentées pour 2018 n'ont pas été retraitées et elles sont donc présentées, comme précédemment, selon les principes de la norme IAS 17 et de ses interprétations. Les modifications des méthodes comptables qui en découlent sont décrites ci-dessous.

Jusqu'ici, le Groupe déterminait à la signature du contrat si un accord constituait ou comportait un contrat de location, conformément aux dispositions de l'interprétation IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location. Le Groupe apprécie dorénavant si un contrat est ou contient une location en se fondant sur la nouvelle définition d'un contrat de location, comme indiqué à la note 3.6.2.5.

### Périmètre des contrats du Groupe

Les contrats de location recensés au sein de toutes les entités du Groupe se regroupent sous les catégories suivantes :

- immobilier, en l'occurrence un site de distribution et un site de production ;
- véhicules ;
- chariots élévateurs, utilisés principalement dans les sites de production.

### Transition

A la date de transition, les dettes de loyers des contrats qualifiés de contrats de location simple selon IAS 17 ont été évaluées à la valeur des loyers restants dus, actualisée au moyen d'un taux d'emprunt marginal au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les actifs « droit d'utilisation » sont évalués à un montant égal à celui de la dette de loyers, retraité des loyers payés d'avance ou restant dus comptabilisés au bilan.

Le Groupe a utilisé les mesures de simplification pratiques suivantes dans le cadre de l'application d'IFRS 16 aux contrats précédemment qualifiés de contrats de location simple selon IAS 17 :

- Il a fait usage de la possibilité de ne pas comptabiliser d'actif « droit d'utilisation » ni de dettes de loyers au titre de contrats de location d'une durée résiduelle inférieure à 12 mois ;
- Il n'a comptabilisé aucun actif « droit d'utilisation » ni aucune dette de loyers pour les biens de faible valeur ;
- Il n'a pas intégré les coûts directs initiaux liés à l'évaluation de l'actif « droit d'utilisation » à la date de première application de la norme ;
- Il s'est appuyé sur l'expérience passée pour déterminer la durée du contrat si ce dernier comportait des options de prolongation ou de résiliation.

#### Durée des contrats

Lors de l'analyse des contrats, le Groupe a déterminé la durée exécutoire des contrats et a tenu compte des options de résiliations le cas échéant.

Les contrats immobiliers présentent des durées allant de 3 ans à 9 ans. Les durées sont fonction :

- des pays ;
- de la finalité des immobilisations louées.

En France, présence d'un contrat 3-6-9 présentant une option unilatérale de résiliation. La durée retenue est fonction de la croissance attendue du site.

Aux Etats-Unis, le contrat de location immobilière est assorti d'une option de résiliation à l'échéance d'une durée d'un mois pour le preneur et le bailleur. La durée retenue est la durée prévue au contrat plus un mois.

Les véhicules font l'objet de contrats d'une durée de 3 ans.

Les chariots élévateurs font l'objet de contrat d'une durée de 5 ans.

#### Effets de la transition

Les effets de la transition sont résumés ci-dessous :

En millions d'euros	1 <sup>er</sup> janvier 2019	31 décembre 2019
Actifs « droit d'utilisation » présentés dans les immobilisations corporelles	0,6	1,2
Passif de loyers	0,6	1,2
Impôts différés	0	0
Résultats non distribués	0	0

Les passifs de loyers sont inclus dans les Dettes financières long terme pour 0,9 M€ et dans les Dettes financières à moins d'un an pour 0,3 M€ au 31 décembre 2019.

Au titre également de ces contrats de location, le Groupe a comptabilisé des charges d'amortissement et des charges d'intérêts à la place des charges de loyers associées aux contrats de location simple.

En millions d'euros	2019
Charges de loyers décaissées et retraitées	-0,3
Dotations aux amortissements des actifs « droit d'utilisation »	0,3
Charges d'intérêts financiers	0

### 3.6.2.4. Résumé des jugements et estimations significatives

La préparation des états financiers du Groupe exige le recours du management à des jugements, estimations et hypothèses, qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que sur les informations communiquées sur les passifs éventuels.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours de la période suivante sont présentées ci-dessous.

Ces principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses-clés retenues pour l'établissement des principales estimations comptables et la sensibilité des Etats Financiers à la variation des hypothèses-clés ont été approchées dans la limite des incertitudes inhérentes à la situation créée par le Covid 19.

#### Dépréciation des goodwill

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les goodwill au moins une fois par an.

Ceci nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie ("UGT") auxquelles l'écart d'acquisition est alloué. La détermination de la valeur d'usage nécessite que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus

de cette UGT, et également sur la détermination du taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

La détermination de la valeur recouvrable est sensible, en particulier au niveau du taux de croissance et du taux d'actualisation retenus.

Les hypothèses clés retenues pour déterminer la valeur recouvrable des différentes unités génératrices de trésorerie sont détaillées au chapitre 6.5. La valeur nette comptable des écarts d'acquisition au 31 décembre 2019 est de 5 091 milliers euros (1 303 milliers euros en 2018).

### Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

### Impôts différés

Les impôts différés sont calculés conformément aux principes décrits au chapitre 6.28, étant précisé que leur calcul peut donner lieu à l'estimation de bénéfices futurs dont les prévisions et hypothèses sont revues chaque année.

Concernant les taux d'impôts différés retenus, ils sont estimés en fonction du calendrier de réalisation de ces impôts différés et en fonction des dispositions fiscales adoptées à la date de la clôture.

### Pensions

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs du régime, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. Le passif net constitué au titre de ces avantages du personnel au 31 décembre 2019 s'élève à 1 633 milliers d'euros (en 2018, 1 538 milliers d'euros).

De plus amples détails sont communiqués en 6.15.

## 3.6.2.5. Règles et méthodes comptables

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

### Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient directement ou indirectement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir les avantages des activités de celle-ci.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Quand il y a perte de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats de la période pendant laquelle Baikowski en avait le contrôle.

### Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dont le Groupe a un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans la coentreprise est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de la coentreprise.

Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

Afin de fournir une information plus fiable et pertinente sur les effets des transactions ou événements dans les états financiers, la situation et la performance financières, le Groupe présente la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence dans son résultat opérationnel (EBIT) lorsque l'activité opérationnelle de la coentreprise est similaire à l'une des activités du Groupe.



## Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intra-groupes ainsi que les profits internes résultant de transactions intra-groupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les profits internes résultant de transactions avec des coentreprises sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement.

La liste complète des sociétés du Groupe consolidées au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 est fournie dans la note 3.6.3.

## Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode requiert la comptabilisation des actifs identifiables acquis et des passifs repris des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur.

L'affectation du prix d'acquisition est finalisée dans un délai maximum d'un an à compter de la date d'acquisition.

L'acquéreur doit comptabiliser le goodwill à la date d'acquisition, évalué comme étant l'excédent de :

- la contrepartie transférée, le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise ;
- par rapport à la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris, le recensement et l'évaluation des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire. À l'issue de cette analyse complémentaire, le badwill résiduel est comptabilisé directement en résultat.

Les intérêts ne conférant pas le contrôle peuvent être évalués soit à la quote-part de l'actif net identifiable de la société acquise, soit à la juste valeur. Lors de transactions avec les intérêts ne conférant pas le contrôle, l'écart entre le prix payé (reçu) et la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle acquis (cédés) est enregistré directement dans les capitaux propres.

## Goodwill

Les actifs, passifs, et passifs éventuels de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur, au terme d'une période d'évaluation pouvant atteindre 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables sont comptabilisées comme goodwill à l'actif du bilan.

Ces goodwill ne font pas l'objet d'un amortissement mais leur valeur est revue à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que des actifs ou passifs de l'entreprise acquis soient ou non affectés à ces unités ou groupes d'unités.

Les différences négatives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables (badwill) sont enregistrées directement en produit de l'exercice.

## Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux portant sur des emprunts en monnaies étrangères, constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère. Ces derniers sont directement imputés en capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement, date à laquelle ils sont reconnus en résultat. Les charges et crédits d'impôt imputables aux écarts de change sur ces emprunts sont également comptabilisés dans les capitaux propres. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués au coût historique sont convertis aux cours de change des dates des transactions initiales.

Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués à la juste valeur, sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Tout écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture. La monnaie fonctionnelle des activités à l'étranger est la monnaie locale (US dollar, Won et Yen). À la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de Baikowski (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes

de résultat sont convertis au taux de change moyen annuel. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est reconnue en résultat.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable et que le Groupe dispose de ressources suffisantes et l'intention d'en achever le développement.

Les dépenses ainsi capitalisées incluent le coût des matériaux, la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

### Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les actifs incorporels autres que les goodwill incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers ou dans le cadre des regroupements d'entreprise.

### Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

### Amortissement

L'amortissement est comptabilisé comme charge sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Les durées d'utilité estimées pour la technologie, les brevets, marques et logiciels s'étendent de 5 ans à 12 ans.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles. Le coût des actifs produits par le Groupe pour une utilisation en interne inclut le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux. Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la production d'immobilisations corporelles ne sont pas immobilisés comme élément du coût mais comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les subventions publiques accordées au Groupe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant et portées au compte de résultat sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

### Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les autres dépenses relatives aux immobilisations corporelles ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

## Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions : 30 à 40 ans,
- Agencements et installations techniques : 10 à 20 ans,
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans,
- Matériels de transport : 3 à 5 ans,
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans.

## Contrats de location

### Comptabilisation chez le preneur

Le Groupe ayant appliqué IFRS 16 selon la méthode rétrospective simplifiée, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et sont toujours présentées conformément à IAS 17. Il est à noter qu'aucun contrat de location financement tel que défini par IAS 17 était en cours de remboursement à l'ouverture de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

### Principes applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

A la signature du contrat, le Groupe détermine si celui-ci constitue, ou contient, un contrat de location. Un contrat qui constitue ou contient un contrat de location accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une rémunération. Pour évaluer si un contrat accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié, le Groupe se fonde sur la définition d'un contrat de location donnée par IFRS 16.

A la date de commencement ou de modification d'un contrat comportant une composante location, le Groupe alloue la rémunération prévue au contrat à chaque composante location sur la base de leur prix individuel relatif. Toutefois, pour les contrats de location de biens immobiliers, le Groupe a choisi de ne pas séparer les composantes services mais de comptabiliser toutes les composantes comme une seule composante de nature locative.

Le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date de début de contrat de location. L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, puis ensuite au coût diminué de tout amortissement et de toute perte de valeur cumulée, le montant pouvant être ajusté en fonction de certaines réévaluations du passif de loyers.

L'actif « droit d'utilisation » est ensuite amorti sur une base linéaire du début à la fin du contrat de location, sauf si ce dernier prévoit un transfert au Groupe de la propriété de l'actif sous-jacent au terme du contrat ou si le coût de l'actif « droit d'utilisation » tient compte du fait que le Groupe exercera une option d'achat. Dans ce cas, l'actif « droit d'utilisation » sera amorti sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent, déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles.

La dette de loyers est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début du contrat. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal. C'est ce dernier taux que le Groupe utilise généralement en tant que taux d'actualisation.

Les taux d'actualisation appliqués à la date de transition sont basés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un spread pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ces taux d'actualisation ont été déterminés en tenant compte des durées initiales des contrats.

La dette de loyers est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés. Elle est réévaluée en cas de modification des loyers futurs suite à un changement d'indice ou de taux, à une nouvelle estimation du montant à payer attendu au titre d'une garantie de la valeur résiduelle, ou le cas échéant, d'une réévaluation de l'exercice d'une option d'achat ou de prolongation ou du non exercice d'une option de résiliation (qui deviennent alors raisonnablement certain). Lorsqu'une dette de loyers est ainsi réévaluée, la valeur comptable de l'actif « droit d'utilisation » est ajustée en conséquence.

## PERTE DE VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISÉS

Les valeurs comptables des actifs immobilisés sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Les goodwill générés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont affectés, pour les besoins de cette identification, aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition.

## Goodwill

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la valeur des goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année. Ce test a pour objectif de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs. La valeur recouvrable

est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. Pour les besoins de ce test, le goodwill généré dans le cadre d'une acquisition d'entreprise, est affecté à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) susceptible de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition (informations complémentaires en 6.5).

Elle correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe a retenu une approche par les flux de trésorerie futurs, corroborés avec l'utilisation de multiples ou de tout autre indicateur de juste valeur disponible. Les informations prévisionnelles utilisées dans le cadre de la détermination des flux de trésorerie futurs ne prennent pas compte les incidences résultant de la crise sanitaire covid-19.

La valeur d'utilité est estimée notamment à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. D'autres méthodes peuvent être retenues. Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur des goodwill est comptabilisée afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques, de développement à long terme des marchés en croissance et autres facteurs. Ces évaluations sont également sensibles au taux d'actualisation et de croissance retenus. Conformément à la norme IAS 36, les pertes de valeur relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

Compte tenu de son organisation industrielle, commerciale et de son organisation en matière de recherche et développement, les entrées de trésorerie liées aux activités des différentes entités du Groupe Baikowski ne peuvent pas être considérées comme indépendantes les unes des autres. Baikowski dans son ensemble est considéré comme le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. Le Groupe a donc été traité comme une UGT unique dans le cadre des tests de dépréciation.

### Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable d'un actif est susceptible de ne pas être recouvrable, un test de dépréciation est réalisé. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs ou l'Unité Génératrice de Trésorerie auquel l'actif appartient. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité, celle-ci étant calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie estimés futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation". Lorsqu'une perte de valeur est constatée au niveau d'une Unité Génératrice de Trésorerie, elle est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Après dépréciation, la nouvelle valeur de l'actif est amortie prospectivement sur la nouvelle durée de vie résiduelle de l'actif. Pour les actifs ayant subi une perte de valeur au cours des périodes antérieures, la reprise éventuelle de la perte de valeur est examinée à chaque clôture annuelle. La valeur comptable de l'actif, modifiée en raison de l'augmentation de sa valeur recouvrable, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des exercices antérieurs. La reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

### STOCKS

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation. Les produits finis et les produits en-cours sont évalués à un prix standard. Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux (à l'exclusion des frais administratifs) fondée sur la capacité normale de production.

La valeur des matières premières et des autres éléments stockés à la date de clôture se fonde sur la valeur nette de réalisation et tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les instruments dérivés passifs.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

## Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur nette des coûts de transaction. Pour les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les coûts de transaction sont enregistrés directement en résultat.

À la date d'acquisition, le Groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IFRS 9 :

### Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et que le Groupe a la capacité de conserver jusqu'à cette date. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif («TIE»). Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation.

La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les gains et pertes nets des actifs détenus jusqu'à leur échéance correspondent aux produits d'intérêts et aux pertes de valeur.

### Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées directement dans les capitaux propres sauf lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente par rapport au coût d'acquisition historique en raison d'une dégradation significative ou prolongée des flux de trésorerie attendus des actifs concernés. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est comptabilisée en résultat. Les éventuelles reprises de valeur sont constatées en résultat uniquement pour les titres de dette (créances et obligations de taux). Les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont repris en résultat lors de la cession des actifs financiers disponibles à la vente. La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la juste valeur pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Pour les titres de participation qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, le Groupe retient dans ce cas le coût historique déduction faite de toute dépréciation éventuelle.

Les gains et pertes nets des actifs disponibles à la vente correspondent aux produits d'intérêts, dividendes, pertes de valeur et plus ou moins-values de cession.

### Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les actifs financiers opérationnels, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du TIE.

Ces actifs sont dépréciés si leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

La dépréciation des créances commerciales est effectuée au cas par cas en tenant compte de différents critères : situation financière du client, retards de règlement, notation par un organisme externe, situation géographique.

Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et pertes de valeur.

Par ailleurs, le Groupe procède à des mobilisations de créances commerciales auprès d'institutions financières. Ces cessions satisfont aux critères de décomptabilisation d'actifs financiers d'IFRS 9. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoirs émis ou de paiements par compensation) est considéré comme non significatif. Les autres risques et avantages attachés à ces créances ont été transférés au cessionnaire. En conséquence, la quasi-totalité des risques et avantages existants à la date de clôture ayant été transférée au cessionnaire, ces créances sont décomptabilisées du bilan.

### Actifs et passifs évalués à leur juste valeur par le résultat

Cette catégorie comprend : les actifs et passifs de transaction que le Groupe a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont aussi qualifiés d'actifs et passifs conclus à des fins de transaction ; les actifs désignés à la juste valeur sur option. Il s'agit principalement du portefeuille d'OPCVM de trésorerie dont la gestion et la performance sont fondées sur la juste valeur.

La variation de valeur de ces actifs est enregistrée au compte de résultat.

Les gains et pertes nets des actifs évalués à leur juste valeur par le compte de résultat correspondent aux produits d'intérêts, dividendes, variation de juste valeur et plus ou moins-values de cession.

Pour les dérivés conclus à des fins de transaction, les gains et pertes nets correspondent aux flux échangés et à la variation de valeur de l'instrument.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèces, les dépôts à moins de trois mois à leur date d'entrée dans le bilan, les OPCVM monétaires ainsi que les titres de créances négociables.

Ces placements sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur. Les équivalents de trésorerie ont été désignés sur option dans la catégorie des actifs évalués à leur juste valeur par résultat.

Les dettes financières court terme ne figurent pas en moins de la trésorerie dans la mesure où les lignes court terme sont reconduites d'année en année, et sont d'un point de vue économique plus assimilables à du moyen terme qu'à du court terme.

### Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

À l'exception des passifs de transaction et des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif « TIE ».

Le TIE est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Lorsque le passif financier émis comprend un dérivé incorporé devant être comptabilisé de façon séparée, alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette.

La valeur du coût amorti correspond à la date d'acquisition au produit de l'émission minorée de la juste valeur du dérivé incorporé.

### Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Toutes les opérations sont conformes à la politique de gestion des risques de taux et change du Groupe et répondent aux critères de la comptabilité de couverture.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon trois types de relations de couverture : de juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger :

- La couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture d'un investissement net à l'étranger couvre l'exposition au risque de change de l'actif net (y compris les prêts considérés comme faisant partie de l'investissement) de l'activité à l'étranger (IAS 21).

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme, d'un flux de trésorerie ou d'un investissement net à l'étranger est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat financier (autres produits et charges financiers) ;

- pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat financier (autres produits et charges financiers). Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au résultat de la ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'actif acquis ou le passif émis affecte le résultat ;
- pour les couvertures d'un investissement net, la partie des profits ou des pertes sur l'instrument de couverture qui est considérée comme efficace est comptabilisée dans les capitaux propres dans les écarts de conversion, la partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat. Le profit ou la perte inscrit dans les écarts de conversion est comptabilisé en résultat lors de la sortie de l'investissement à l'étranger.

## CAPITAL ET RÉSERVES

### Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'associé unique. Les acomptes sur dividendes décidés avant la date de clôture sont comptabilisés en dettes.

## PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Le Groupe accorde des actions de performance gratuite à certains salariés. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions - ces plans font l'objet d'une valorisation à la date d'attribution et d'une comptabilisation en charge de personnel, enregistrée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires. La contrepartie de cette charge est enregistrée en réserves dans le cas des actions de performance.

## AVANTAGES DU PERSONNEL

### Type de régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies, ne générant pas d'engagement futur pour le Groupe, ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Au sein du Groupe, les régimes à cotisations définies sont exclusivement des régimes de retraite. Ils sont, dans la plupart des cas, complémentaires à la pension légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

### Type de régimes à prestations définies

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies regroupent des régimes complémentaires de retraite, d'indemnités de départ, de médailles du travail et de couverture médicale.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires contractuelles (ou par le biais de conventions collectives). Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies. Elles sont renseignées au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, ces engagements.

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux des obligations Corporate AA de duration similaire observé sur les marchés en 2019, soit 0,8 % (contre 1,6% au 31 décembre 2018).

Le calcul est effectué annuellement par un actuair qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées, qui considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèse d'un exercice à l'autre des paramètres servant à calculer la provision. Ils sont comptabilisés en capitaux propres pendant la période au cours de laquelle ils surviennent.

### Description des régimes à prestations définies dans le Groupe Baikowski

- Régimes supplémentaires de retraite

Ces régimes garantissent un complément de retraite à deux anciens salariés. Des cotisations sont versées à ce titre et comptabilisées en charge. L'engagement est provisionné en tenant compte, notamment, de l'estimation des compléments de retraite auxquels le Groupe est engagé auprès de chacun des bénéficiaires et de leur espérance de vie.

- Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

- Programmes de médailles du travail

Les programmes de médailles du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.

## PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources. Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la sortie probable de ressource, du fait d'un contrat d'assurance notamment, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat net de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux courant avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.

## Environnement

Le Groupe, de manière générale, évalue les risques environnementaux au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables et comptabilise une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

## IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés à la date de clôture. Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non en compte de résultat. Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés dans un horizon de temps de cinq années au plus.

## CHIFFRE D'AFFAIRES, PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DIVIDENDES

### Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Dans le cas du Groupe Baikowski, les risques et avantages sont en général transférés au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat ou commande.

Les ventes sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie à recevoir des clients. A son bilan, le Groupe présente désormais les « actifs sur contrats clients » et « les passifs sur contrats clients », auparavant comptabilisés respectivement en « clients et comptes rattachés » et en « autres dettes ».

### Produits d'intérêts et dividendes

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat, prorata temporis, sur la base du taux de rendement effectif. Les dividendes à recevoir sont comptabilisés en résultat à la date à laquelle l'organe compétent de l'entité distributrice a approuvé la distribution.

## CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET)

Le Groupe comptabilise les deux composantes de la Contribution économique territoriale (CET) en charges opérationnelles.

## CREDIT D'IMPÔT RECHERCHE

Les crédits d'impôt recherche sont également présentés en autres produits opérationnels en l'absence de frais de développement inscrits à l'actif.



### 3.6.3. Evolution du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de Baikowski et de ses filiales établis au 31 décembre 2019 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est donnée ci-après. Les périmètres retenus au 31 décembre 2018 et 2019 peuvent se résumer de la façon suivante :

	Française	Etrangère
<b>2018</b>		
Société-mère et sociétés intégrées globalement	2	2
Sociétés mises en équivalence	0	2
Sous-total	2	4
Total		6
<b>2019</b>		
Société-mère et sociétés intégrées globalement	3	2
Sociétés mises en équivalence	0	2
Sous-total	3	4
Total		7

Le 30 septembre 2019, Baikowski SA a acquis 100% des titres de Mathym SAS.

#### Regroupement d'entreprise de l'exercice

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », le Groupe procède à l'évaluation de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis, sur la base des informations disponibles. Cette évaluation sera finalisée dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Tout ajustement intervenant dans ce délai est comptabilisé sous forme de correction rétroactive du goodwill. Au-delà de cette période de 12 mois, tout ajustement est directement enregistré en compte de résultat.

Les compléments de prix sont enregistrés initialement à leur juste valeur et les variations de valeur ultérieures intervenant au-delà de la période de 12 mois suivant l'acquisition sont systématiquement comptabilisées en contrepartie du résultat.

Le 30 septembre 2019, le Groupe a finalisé l'acquisition de 100% des titres de la société Mathym SAS pour un montant de 5 387 K€ dont des compléments de prix estimés à 893 K€.

Basée à Champagne au Mont d'Or, près de Lyon (France), Mathym est une entreprise innovante du secteur des nanomatériaux. Elle est spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de nano-dispersions.

Mathym SAS est consolidée dans le Groupe en intégration globale depuis le 30 septembre 2019.

L'affectation provisoire du prix d'acquisition est détaillée ci-après :

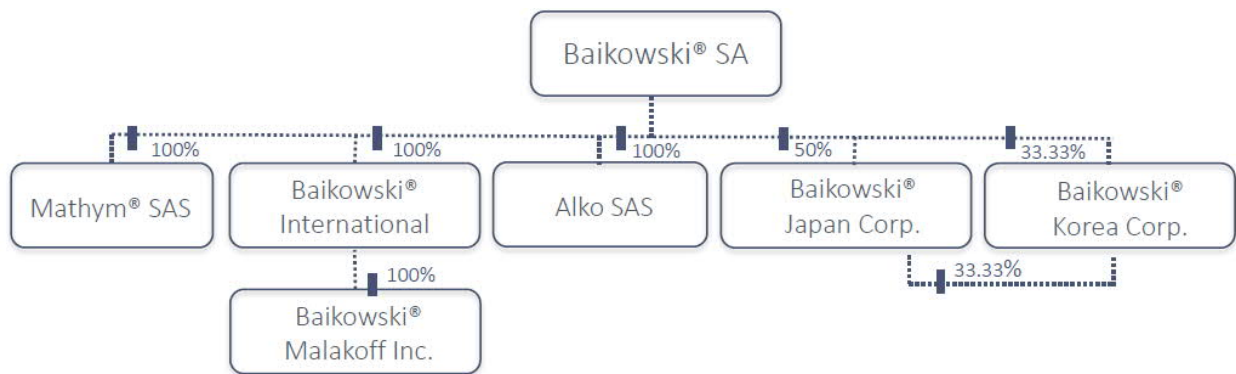
Données en milliers d'euros	A la date d'acquisition, soit le 30 septembre 2019
<i>Goodwill</i>	3 788
<b>Immobilisations incorporelles (yc technologie)</b>	1 752
<b>Immobilisations corporelles</b>	1 175
<b>Autres actifs et passifs</b>	(219)
<b>Dette nette</b>	(1 109)
<b>Juste valeur de la contrepartie remise</b>	5 387

La variation nette de trésorerie liée à l'acquisition de Mathym est de -4 253 K€.

Les frais liés à l'acquisition enregistrés en résultat s'élèvent à 99 K€, principalement comptabilisés sur la ligne « autres charges d'exploitation ».

En 2019, les comptes annuels de Mathym SAS présentent un chiffre d'affaires de 371 K€ et une perte de -845 K€.

L'organigramme du Groupe après l'acquisition de Mathym SAS est présenté ci-après :



Pour Baikowski Japan Corp. et Baikowski Korea Corp., Baikowski SA exerce un contrôle conjoint. Ces entités sont consolidées par mise en équivalence.

### 3.6.4. Principaux indicateurs de performance

Les principaux indicateurs de performance suivis par le Direction Générale du Groupe Baikowski sont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel (EBIT).

### 3.6.5. Immobilisations incorporelles

Valeur brute (en milliers d'euros)	Goodwill	Logiciels	Autres	Total
<b>Au 01/01/2018</b>	<b>858</b>	<b>885</b>	<b>309</b>	<b>2 052</b>
Entrée de périmètre	445	0	23	468
Acquisition	0	0	60	60
Mise en service	0	77	0	77
<b>Au 31/12/2018</b>	<b>1 303</b>	<b>962</b>	<b>392</b>	<b>2 658</b>
<b>Au 01/01/2019</b>	<b>1 303</b>	<b>962</b>	<b>392</b>	<b>2 658</b>
Entrée de périmètre	3 788	0	1 752	5 540
Acquisition	0	0	21	21
Mise en service	0	252	57	309
Autres	0	0	1	1
<b>Au 31/12/2019</b>	<b>5 091</b>	<b>1 214</b>	<b>2 223</b>	<b>8 528</b>

Dépréciation / Amortissement	Goodwill	Logiciels	Autres	Total
<b>Au 01/01/2018</b>	<b>0</b>	<b>-610</b>	<b>-126</b>	<b>-736</b>
Entrée de périmètre		0	-23	-23
Dotation		-145	-14	-159
<b>Au 31/12/2018</b>	<b>0</b>	<b>-755</b>	<b>-163</b>	<b>-918</b>
<b>Au 01/01/2019</b>	<b>0</b>	<b>-755</b>	<b>-163</b>	<b>-918</b>
Dotation	0	-133	-54	-187
<b>Au 31/12/2019</b>	<b>0</b>	<b>-888</b>	<b>-217</b>	<b>-1 105</b>

Valeur Nette (en milliers d'euros)	Goodwill	Logiciels	Autres	Total
<b>Au 31/12/2018</b>	<b>1 303</b>	<b>207</b>	<b>229</b>	<b>1 740</b>
<b>Au 31/12/2019</b>	<b>5 091</b>	<b>326</b>	<b>2 006</b>	<b>7 423</b>

#### Détail des Goodwill

Goodwill - Baikowski	
	Net
31/12/2018	1 303
31/12/2019	5 091

Compte tenu de son organisation industrielle et commerciale et de son organisation en matière de recherche et développement, les entrées de trésorerie liées aux activités des différentes entités du Groupe Baikowski ne peuvent pas être considérées comme indépendantes les unes des autres. Baikowski dans son ensemble est considéré comme le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. Le Groupe a donc été traité comme une UGT unique dans le cadre des tests de dépréciation.

Au 31 décembre 2019, les goodwill, ont été soumis à un test de perte de valeur. La méthodologie retenue consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie aux actifs nets comptables correspondants. Cette valeur recouvrable est calculée selon plusieurs méthodes et notamment à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Le niveau d'EBITDA varie en fonction du taux de couverture des frais fixes et de la valeur ajoutée créée. La rentabilité opérationnelle varie, pour sa part, en fonction des amortissements et de l'intensité capitalistique de l'UGT au cours de la période considérée.

Le taux d'actualisation, qui repose sur le concept de coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC ») s'établit à 10,6 % au 31 décembre 2019 (12,2% au 31 décembre 2018).

La valeur terminale est calculée à partir de l'actualisation des données de la cinquième année à l'infini, en retenant un taux de croissance à l'infini de 2 % (idem en 2018).

Les informations prévisionnelles utilisées dans le cadre de la détermination des flux de trésorerie futurs ne prennent pas compte les incidences résultant de la crise sanitaire covid-19.

Au 31 décembre 2019, le Groupe a procédé aux tests annuels de valeurs relatifs aux goodwill, la mise en œuvre de ces tests n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur.

## SENSIBILITÉ DES TESTS DE PERTES DE VALEUR

La détermination des valeurs recouvrables est sensible en particulier au taux de croissance retenu, qui lui-même impacte le taux de marge, via une meilleure couverture des frais fixes. Avec :

- une variation du taux d'EBITDA de +/- 50 points de base sur le flux terminal se traduirait par des valeurs recouvrables des capitaux investis supérieures à la valeur comptable.
- une variation de +/- 50 points de base du taux d'actualisation se traduirait par des valeurs recouvrables des capitaux investis supérieures à la valeur comptable.
- une variation du taux de croissance à l'infini de +/- 50 points de base se traduirait par des valeurs recouvrables des capitaux investis supérieures à la valeur comptable.

### 3.6.6. Immobilisations corporelles

Valeur brute (en milliers d'euros)	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours, avances et autres	Total
Au 01/01/2018	20 410	56 804	1 934	79 148
Entrée de périmètre	1 251	1 829	2	3 082
Acquisition	61	199	2 057	2 317
Cession	0	-61	-3	-64
Change	119	458	5	582
Mise en service / Reclassement	281	2 776	-1 955	1 102
Au 31/12/2018	22 122	62 005	2 040	86 167
Au 01/01/2019	22 122	62 005	2 040	86 167
Entrée de périmètre	0	1 295	59	1 354
Acquisition	117	126	2 458	2 701
Cession	-48	-96	0	-144
Change	51	195	2	248
Mise en service / Reclassement	661	2 220	-3 190	-309
Application IFRS 16	1 028	390	95	1 512
Au 31/12/2019	23 930	66 136	1 464	91 531

Dépréciation / Amortissement (en milliers d'e)	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours, avances et autres	Total
Au 01/01/2018	-9 399	-42 425	232	-51 592
Dotation	-698	-2 998	-21	-3 717
Reprise	0	61	3	64
Entrée de périmètre	-568	-1 327	0	-1 895
Reclassement	-281	-532	-367	-1 180
Change	-68	-364	-3	-435
Au 31/12/2018	-11 014	-47 585	-156	-58 755
Au 01/01/2019	-11 014	-47 585	-156	-58 755
Dotation	-887	-3 337	-70	-4 294
Reprise	0	96	0	96
Entrée de périmètre	0	-392	-33	-425
Reclassement	0	0	0	0
Change	-29	-156	-1	-186
Au 31/12/2019	-11 930	-51 374	-261	-63 565

Valeur Nette (en milliers d'euros)	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours, avances et autres	Total
Au 31/12/2018	11 108	14 420	1 884	27 413
Au 31/12/2019	12 001	14 762	1 203	27 966

### 3.6.7. Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à des participations dont les activités sont de même nature que celles des filiales intégrées globalement. La part du Groupe dans la situation nette et les résultats de ces sociétés sont résumés ci-dessous :

en milliers d'euros	Part contrôlée dans le Groupe*		
	% Détenu	Part des capitaux propres	Part du résultat net
<b>Baikowski Japan Corporation</b>			
Au 31/12/2019	50	5 323	794
Au 31/12/2018	50	4 645	657
<b>Baikowski Korea Corporation</b>			
Au 31/12/2019	50	272	5
Au 31/12/2018	50	282	24
<b>Total</b>			
Au 31/12/2019		5 595	799
Au 31/12/2018		4 927	681

\* après retraitements de consolidation

Les principaux agrégats (avant retraitements de consolidation) des sociétés mises en équivalence sont résumés ci-après :

en milliers d'euros	Baikowski Japan		Baikowski Korea	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Actifs non courants	12 691	9 660	38	46
Actifs courants	16 630	13 288	766	717
Passifs non courants	2 255	2 582	0	0
Passifs courants	14 852	9 327	168	107
Chiffre d'affaires	25 013	23 917	623	895
Résultat opérationnel	2 050	1 827	5	47
Résultat net	1 368	1 162	11	48

### 3.6.8. Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Dépôts et cautionnements	202	250
Autres	215	224
<b>Total</b>	<b>417</b>	<b>474</b>

### 3.6.9. Stocks

Ils se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2019			31/12/2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières	4 513	-233	4 280	5 464	-1 275	4 189
Encours	4 049	-106	3 943	3 911	-535	3 376
Produits finis	3 906	-335	3 571	4 233	-686	3 547
Marchandises	183	0	183	225	0	225
<b>Total</b>	<b>12 652</b>	<b>-674</b>	<b>11 978</b>	<b>13 833</b>	<b>-2 495</b>	<b>11 337</b>

Les montants sont présentés après éliminations des marges internes comprises dans les stocks et encours du périmètre de consolidation. Le détail des dépréciations de stocks est précisé ci-après :

en milliers d'euros	Matières premières	En-cours	Produits finis	Total
<b>01/01/2018</b>	<b>-503</b>	<b>-244</b>	<b>-919</b>	<b>-1 665</b>
Dotation	-769	-291	-41	-1 101
Reprise	0	0	278	278
Change	-3	0	-4	-7
<b>31/12/2018</b>	<b>-1 275</b>	<b>-535</b>	<b>-686</b>	<b>-2 495</b>
<b>01/01/2019</b>	<b>-1 275</b>	<b>-535</b>	<b>-686</b>	<b>-2 495</b>
Dotation	0	0	-64	-64
Reprise	1 043	429	416	1 888
Change	-1	0	-1	-2
<b>31/12/2019</b>	<b>-233</b>	<b>-106</b>	<b>-335</b>	<b>-674</b>

Suite à la résolution du litige commercial, le Groupe a livré en 2019 les stocks dépréciés au 31 décembre 2018.

### 3.6.10. Clients

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Clients et comptes rattachés < 1 an	7 292	4 623
Actifs sur contrats clients < 1 an	4	
Clients et comptes rattachés > 1 an	120	120
Provisions pour dépréciation	-109	-109
<b>Total</b>	<b>7 307</b>	<b>4 634</b>

La variation des dépréciations clients est précisée ci-après :

	31/12/2019	31/12/2018
Au 1er janvier	-109	-111
Dotations	0	0
Reprises	0	2
Variation de périmètre	0	0
Change	0	0
Au 31 décembre	-109	-109

### 3.6.11. Autres créances

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Créances sociales	11	0
Créances fiscales	802	666
Charges constatées d'avance	196	149
Autres créances	72	48
<b>Sous-total</b>	<b>1 081</b>	<b>863</b>
Provisions pour dépréciation	-38	-38
<b>Total</b>	<b>1 043</b>	<b>825</b>

### 3.6.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Disponibilités	4 926	5 171
Placements court terme	0	0
<b>Total</b>	<b>4 926</b>	<b>5 171</b>

Les disponibilités ont une maturité très courte d'un à deux jours et ne sont pas rémunérées. Les placements à court terme courent pour des périodes diverses comprises entre un jour à trois mois et sont rémunérés sur la base des taux court terme (Eonia, Euribor).

### 3.6.13. Capitaux propres

#### Capital

Au 31 décembre 2019, le capital est de 4,6 millions d'euros, divisé en 3 671 665 actions de 1,25 euros chacune, entièrement libérées. Au 31 décembre 2019, les 17 480 actions gratuites de performance restant attribuables sont les seuls éléments potentiellement dilutifs existants chez Baikowski SA.

#### Écart de conversion

Ce poste reçoit la contrepartie des différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères.

Le tableau suivant met en évidence pour l'année 2019 et pour l'année 2018 les principaux cours de clôture et cours moyens utilisés.

	Taux de clôture		Taux moyen	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Dollar américain	1,12	1,15	1,12	1,18
Yen japonais	121,94	125,85	122,07	130,38
Won coréen	1 296,28	1 277,93	1 304,37	1 299,01

#### Dividendes payés et proposés

Au titre de l'année 2019	en euros/action	en Keuros
Dividende	0,00	0
Dont acompte versé en 2019	0,00	0
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
Au titre de l'année 2018	en euros/action	en Keuros
Dividende	0,00	0
Dont acompte versé en 2018	0,00	0
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>

### 3.6.14. Passif financier hors dettes d'exploitation

Détail du passif financier hors dettes d'exploitation

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Dettes envers les sociétés de crédit	18 472	12 946
Autres dettes financières	969	49
<b>Dettes financières long terme</b>	<b>19 441</b>	<b>12 995</b>
Dettes envers les sociétés de crédit (part < 1 an)	4 466	1 749
Découverts bancaires	0	47
Autres dettes financières	0	0
<b>Dettes financières à moins d'un an</b>	<b>4 466</b>	<b>1 796</b>
<b>Total des dettes financières</b>	<b>23 906</b>	<b>14 791</b>
Instruments dérivés long terme	0	0
Instruments dérivés court terme	141	811
<b>Total passif financier</b>	<b>24 047</b>	<b>15 602</b>

Analyse par devise du passif financier

	31/12/2019	31/12/2018
Euro	23 379	15 555
US Dollars	669	47
Yen		
<b>Total</b>	<b>24 047</b>	<b>15 602</b>

Les chiffres ci-dessus correspondent à la contrevaletur en euros des passifs financiers libellés en devise étrangère au 31 décembre 2019 et 2018.

Analyse par échéance du passif financier

	31/12/2019	31/12/2018
< 12 mois	4 607	2 607
13 et 24 mois	9 508	1 510
25 et 36 mois	2 413	8 064
37 et 48 mois	2 195	950
49 et 60 mois	2 685	951
> 60 mois	2 639	1 519
<b>Total</b>	<b>24 047</b>	<b>15 602</b>

Variations des passifs issus des activités de financement (hors découverts bancaires)

Variations des passifs issus des activités de financement	31/12/2018	Variation Cash 2019	31/12/2019
Dettes envers les sociétés de crédit	14 695	8 242	22 937
Autres dettes financières	49	920	969
<b>Total des dettes financières</b>	<b>14 744</b>	<b>9 162</b>	<b>23 906</b>

Au cours de l'exercice 2019, les passifs issus des activités de financement ont augmenté de 9,2 millions d'euros en lien notamment avec l'acquisition de Mathym SAS. Cette opération a conduit à la souscription d'un nouveau crédit syndiqué.

Clauses de covenants bancaires

Au 31 décembre 2019, 13,3 millions d'euros de dettes financières sont assortis de clauses pouvant rendre exigibles ces emprunts en cas de non-respect. Au 31 décembre 2019, le Groupe satisfait au ratio concerné. Le ratio de levier (dette financière nette / EBITDA) s'élève à 2,7 x (0,9 x en 2018).



### 3.6.15. Provisions pour retraite et avantages assimilés

Ces provisions concernent les régimes à prestations définies.

	Valeur actualisée de l'obligation	Valeur des placements	Engagement provisionné au Bilan
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>1 661</b>	<b>0</b>	<b>1 661</b>
Coût 2018	113		113
Variation actuarielle	-161		-161
Changement régime/périmètre	6		6
Paielements	-81		-81
<b>Au 31/12/2018</b>	<b>1 538</b>	<b>0</b>	<b>1 538</b>
Coût 2019	104		104
Variation actuarielle	153		153
Changement régime/périmètre	0		0
Paielements	-162		-162
<b>Au 31/12/2019</b>	<b>1 633</b>	<b>0</b>	<b>1 633</b>

Composante de la charge annuelle	2019	2018
Coûts des services passés	85	95
Charge d'intérêt	19	18
<b>Au 31 décembre</b>	<b>104</b>	<b>113</b>

Hypothèses actuarielles principales retenues	31/12/2019	31/12/2018
Taux d'actualisation	0.8%	1,60%
Taux variable de rendement des actifs financiers	N/A	N/A
Taux d'augmentation des salaires	1,00 - 4,26 %	1,00 - 4,26 %
Table de mortalité	INSEE 2013-2015 par sexe	INSEE 2012-2014 par sexe
Age moyen de départ	Age "taux plein"	Age "taux plein"

#### Analyse de sensibilité des provisions pour retraite et avantages assimilés

Une variation de +0,25 pt du taux d'actualisation conduirait à une diminution de la provision au 31 décembre 2019 de -41 milliers d'euros.

Une variation de -0,25 pt du taux d'actualisation conduirait à une augmentation de la provision au 31 décembre 2019 de +41 milliers d'euros.

Une variation de +1 pt du taux de progression des salaires conduirait à une augmentation de la provision au 31 décembre 2019 de +174 milliers d'euros.

Une variation de -1 pt du taux de progression des salaires conduirait à une diminution de la provision au 31 décembre 2019 de -150 milliers d'euros.

### 3.6.16. Provisions pour risques et charges

Echéance < 1 an	Risques Sociaux	Risques Commerciaux	Autres risques et litiges	Total
<b>Au 01/01/2018</b>	<b>38</b>	<b>0</b>	<b>700</b>	<b>738</b>
Dotation	0	0	0	0
Utilisation	0	0	0	0
Reprise	0	0	0	0
Reclassement	-38	0	0	-38
<b>Au 31/12/2018</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
<b>Au 01/01/2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>700</b>	<b>700</b>
Dotation	0	0	0	0
Utilisation	0	0	-700	-700
Reprise	0	0	0	0
Reclassement	0	0	0	0
Variation de périmètre	0	0	81	81
Change	0	0	0	0
<b>Au 31/12/2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81</b>	<b>81</b>

Echéance > 1 an	Risques Sociaux	Risques Commerciaux	Autres risques et litiges	Total
Au 01/01/2018	0	0	72	72
Dotation	0	0	0	0
Utilisation	0	0	0	0
Reprise	0	0	-2	-2
Change	0	0	0	0
Au 31/12/2018	0	0	70	70
Au 01/01/2019	0	0	70	70
Dotation	47	0	2	49
Utilisation	0	0	0	0
Reprise	0	0	0	0
Reclassement	-47	0	0	-47
Variation de périmètre	0	0	56	56
Change	0	0	0	0
<b>Au 31/12/2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>128</b>	<b>128</b>

### 3.6.17. Autres dettes

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Passifs sur contrats clients	121	1
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	507	369
Dettes sociales	2 708	3 070
Dettes fiscales	176	205
Dettes diverses	91	172
<b>Total</b>	<b>3 603</b>	<b>3 818</b>

### 3.6.18. Gestion des risques

La gestion des risques de taux d'intérêts et de change liée à l'activité et au financement du Groupe est réalisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou de prêts à taux fixe.

Le Groupe gère le risque de contrepartie associé à ces instruments financiers en centralisant l'engagement des opérations et en sélectionnant des établissements bancaires bénéficiant d'une notation de qualité.

La politique du Groupe est, et a toujours été, de ne pas souscrire d'instruments à des fins de spéculation.

#### Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre, il n'existe aucun instrument de couverture du risque de taux d'intérêt. 44,5% des dettes financières sont à taux fixe. 97,8% de la dette à taux variable du Groupe est constitué par les crédits syndiqués contractés lors de la scission avec PSB Industries en 2018 et lors de l'acquisition de Mathym en 2019.

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur l'Euribor pour l'Euro, et le Libor pour l'USD.

	31/12/2019	31/12/2018
Total taux fixe	9 664	7 177
Total taux variable*	12 077	7 614
<b>Total</b>	<b>21 741</b>	<b>14 791</b>

\* dont découvert bancaire pour 47 K€ au 31/12/2018

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 156 milliers d'euros contre 318 milliers d'euros en 2018 et représente un coût moyen 2019 de 1,0% de la dette moyenne annuelle, contre 2,7% en 2018.

#### Sensibilité du résultat financier au taux d'intérêt

Au 31 décembre 2019, 55,5 % de la dette en Euros (12,1 millions d'euros) est à taux variable.

Le tableau ci-dessous indique l'impact sur le résultat financier d'une variation moyenne de 50 points de base (0,5 %) et 100 points de base (1,0 %) de l'Euribor 3 mois, toutes choses égales par ailleurs. Le taux de référence retenu pour la simulation est le taux moyen de l'année 2019 (-0,357 % pour l'Euribor 3 mois).

	+50 pb	+100 pb
Produits de trésorerie ou équivalent*	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-17	-78
<b>Coût net de l'endettement financier</b>	<b>-17</b>	<b>-78</b>

\* Il a été retenu comme hypothèse que les excédents de trésorerie ne seront pas placés sur des supports procurant une rémunération significative

#### Risque de change

Le Groupe est exposé aux fluctuations de certaines devises étrangères, tant au niveau des flux opérationnels et financiers de certaines entités que de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères.

Le Groupe a la volonté de minimiser le risque de change de chaque filiale par rapport à sa propre devise comptable. Cette exposition au risque de change transactionnel correspond aux transactions libellées dans une devise autre que la devise de comptabilité et concerne principalement la société Baikowski SA ayant des flux en USD et JPY.

A date, la politique appliquée par l'ensemble des filiales opérationnelles concernées, est de conclure des achats/ventes de devises, soit au comptant soit à terme. De plus, cette politique exclut tout engagement dans des contrats de couverture tant qu'il n'y a pas une forte probabilité de réaliser la transaction.

Compte tenu des spécificités de l'activité et des contrats long terme pouvant exister, l'horizon de gestion correspond à une année.

Le Groupe négocie les échéances de ses instruments de couverture de façon à les aligner avec les échéances des éléments couverts afin de maximiser l'efficacité de la couverture. L'exposition nette au risque de change est suivie régulièrement.

Au 31 décembre 2019, tous les instruments dérivés utilisés par le Groupe pour couvrir son risque de change étaient qualifiés d'instruments de couverture au sens de l'IFRS 9.

Par ailleurs, les fluctuations des taux de change des différentes devises ont un impact direct sur les comptes consolidés du Groupe, résultant de la conversion en euros des bilans et comptes de résultats des filiales étrangères dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro mais l'US dollar.

### Sensibilité au taux de change

Ces tableaux indiquent, toutes choses égales par ailleurs, la sensibilité du résultat net et des capitaux propres consolidés du Groupe au risque de change lié à la conversion des états financiers des filiales étrangères. Les variations simulées sont celles par rapport à l'euro des devises suivantes : USD, JPY, en prenant pour référence les taux moyen et taux de clôture de l'année 2019.

	Variation du cours moyen		Impact sur le résultat net	
	EUR/USD	EUR/JPY	EUR/USD	EUR/JPY
+15%	1,2875	140,3828	-167	24
+5%	1,1756	128,1756	-61	9
taux moyen 2019	1,1196	122,0720	0	0
-5%	1,0636	115,9684	67	-10
-15%	0,9517	103,7612	225	-33

	Variation du cours de clôture		Impact sur les capitaux propres	
	EUR/USD	EUR/JPY	EUR/USD	EUR/JPY
+15%	1,2919	140,2310	-1 076	-598
+5%	1,1796	128,0370	-393	-219
taux clôture 2019	1,1234	121,9400	0	0
-5%	1,0672	115,8430	434	241
-15%	0,9549	103,6490	1 455	809

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements.

Le Groupe est exposé aux risques afférents aux actifs financiers tels que les instruments financiers dérivés actifs, créances commerciales, placements de trésorerie. La gestion du risque pour les instruments financiers, les placements de trésorerie et les disponibilités s'effectuent en sélectionnant des institutions financières bénéficiant d'une notation financière élevée, et en répartissant ses actifs sur plusieurs établissements financiers.

Compte tenu du niveau élevé de solvabilité de ses principaux clients, de la répartition mondiale de la clientèle du Groupe, et des procédures de gestion des risques commerciaux, le management estime qu'il n'est pas exposé à une concentration excessive du risque de crédit client.

Baikowski SA dispose également d'un programme de factor déconsolidant permettant d'assurer le risque de crédit client sur une partie de ses facturations. Néanmoins, le contrat d'affacturage et l'environnement clientèle de qualité ne garantit pas totalement le Groupe contre le risque de défaillance client. Au 31 décembre 2019, la dépréciation des créances clients s'élève à 109 milliers d'euros (109 milliers d'euros en 2018).

## Risque de liquidité

	Passif financier	Fournisseurs	Autres éléments de passif	Total
Au 31/12/2018				
Echu	0	7	0	7
< 3 mois	47	5 140	3 841	9 028
3 à 12 mois	2 560	0	0	2 560
1 à 5 ans	11 476	0	0	11 476
> 5 ans	1 519	0	0	1 519
<b>Total</b>	<b>15 602</b>	<b>5 147</b>	<b>3 841</b>	<b>24 590</b>
Au 31/12/2019				
Echu	0	65	0	65
< 3 mois	623	4 693	3 541	8 857
3 à 12 mois	3 984	0	0	3 984
1 à 5 ans	16 801	0	0	16 801
> 5 ans	2 639	0	0	2 639
<b>Total</b>	<b>24 047</b>	<b>4 758</b>	<b>3 541</b>	<b>32 346</b>

## Risque de capital

Baikowski gère son capital en utilisant le ratio de levier, égal à l'endettement net divisé par l'EBITDA (le Leverage).

La politique de Baikowski est de contenir ce ratio en dessous de 3,0x.

Au 31 décembre 2019, 13,3 millions d'euros de dette financière sont assortis de clause de respect de ce ratio.

	2019	2018
Total des Dettes financières	23 906	14 791
Trésorerie et équivalents	-4 926	-5 171
Endettement net (1)	18 980	9 620
Capitaux propres (2)	33 300	29 843
Gearing ratio (1)/(2)	57%	32%
EBIT	3 317	6 265
Amortissements et provisions hors IFC et variation JV des instruments financiers	3 613	4 272
EBITDA (y compris résultat des sociétés MEE) (3)	6 930	10 537
Leverage (1)/(3)	2,7	0,9

### 3.6.19. Instruments financiers

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur, estimés à partir des modèles de valorisations communément utilisés, prenant en compte les données issues des marchés actifs. Les justes valeurs sont appréciées selon la hiérarchie établie selon la norme IFRS 13 en niveau 2. Aucun transfert n'a eu lieu entre les différents niveaux de hiérarchie des justes valeurs.

#### Instruments dérivés financiers ACTIF

Instruments de change 31/12/2019	Montants notionnels (en K devises)	Valeurs de marché (en K euros)
Couverture de flux de trésorerie		
JPY vente à terme	1 300 000	281
Couverture de juste valeur		
JPY vente à terme	461 000	93
<b>Total</b>		<b>374</b>
Instruments financiers dérivés actifs court terme		374
Instruments financiers dérivés actifs long terme		0

#### Instruments dérivés financiers PASSIF

Instruments de change 31/12/2019	Montants notionnels (en K devises)	Valeurs de marché (en K euros)
Couverture de flux de trésorerie		
JPY achat à terme	600 000	-141
Couverture de juste valeur		
<b>Total</b>		<b>-141</b>
Instruments financiers dérivés passifs court terme		-141
Instruments financiers dérivés passifs long terme		0

### Comptabilisation des instruments financiers

Ces tableaux résument les impacts avant impôts sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de la comptabilisation des instruments financiers.

Instruments de change	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur
Valeur de marché au 31/12/2018	-727	-80
Impact sur le résultat opérationnel		173
Impact sur le résultat financier	25	0
Impact sur les capitaux propres	842	
<b>Valeur de marché au 31/12/2019</b>	<b>140</b>	<b>93</b>

### 3.6.20. Engagements hors bilan

	A 1 an au plus	A 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
<b>Engagements reçus</b>					
Financement bancaire				0	0
Cautions	8	211		219	0
Nantissements				0	0
Autres		10		10	0
<b>Engagements donnés</b>					
Cautions				0	0
Nantissements			4 700	4 700	0
Autres*	9 743			9 743	14 139

\* : Les montants des autres engagements correspondent aux montants du nominal des instruments financiers pour la couverture de change

Le Groupe bénéficie également d'une garantie d'actif/passif jusqu'au 31 janvier 2023 suite à l'acquisition de Mathym SAS. A chaque date d'anniversaire de l'acquisition, le montant de la garantie est ajusté. Pour la première année, le montant de la garantie d'actif/passif est de 800 k€ (montant plafond de la garantie).

Ces données recensent toutes les informations significatives relatives aux engagements hors bilan.

### 3.6.21. Résultat par action

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net part du groupe (en K euros)	2 619	4 465
Nombre d'actions en circulation (hors titres en autocontrôle)	3 666 663	3 669 456
Résultat net part du groupe par action (en euros)	0,71	1,22
Résultat net part du groupe par action dilué (en euros)	0,72	1,22

### 3.6.22. Coût des ventes, matières et sous-traitance

La composition de ce poste se répartit ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Matières et sous-traitance	11 637	9 392
dont variation de stock	544	-2 289
dont pertes et gains de change	1 021	246
Main d'oeuvre (y compris intérim)	7 603	8 012
Amortissements industriels	3 994	3 407
Autres coûts de production	8 132	8 668
<b>Total</b>	<b>31 366</b>	<b>29 478</b>

### 3.6.23. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 2 152 milliers d'euros en 2019 soit 5,32 % du chiffre d'affaires et à 2 559 milliers d'euros en 2018 soit 6,06% du chiffre d'affaires.

Aucun frais de développement n'a été activé à ce jour, car les critères d'activation définis par IAS 38 ne peuvent être appréciés en général qu'en fin de projet (procédure de qualification de ces projets très longue - parfois plusieurs années - pendant laquelle il existe une incertitude très forte sur les perspectives de commercialisation et de rentabilité).

### 3.6.24. Frais de personnel et effectifs

Les frais de personnel incluent la participation, l'intéressement des salariés et les droits acquis au titre des indemnités de fin de carrière.

Les frais de personnel se ventilent (hors intérim) de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Coût des ventes	7 326	7 552
Recherche et développement	1 608	1 969
Commercial	1 868	1 715
Administratif	2 086	1 765
<b>Total</b>	<b>12 889</b>	<b>13 002</b>

L'effectif global du Groupe fin 2019, hors intérim, s'élève à 172 personnes. Ce chiffre n'inclut pas Baikowski Japan Corp. (36 personnes) et Baikowski Korea Corp. (2 personnes) qui sont consolidées par mise en équivalence.

### 3.6.25. Amortissements et dépréciations

Les charges nettes d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

en milliers d'euros	2019	2018
<b>Amortissements</b>		
Immobilisations incorporelles	-187	-159
Constructions	-887	-698
Installations techniques, matériel et outillage	-3 243	-3 002
Autres immobilisations corporelles	-70	-17
<b>Total</b>	<b>-4 387</b>	<b>-3 876</b>
<b>Dépréciations</b>		
Stocks	1 824	-823
Clients	0	2
<b>Total</b>	<b>1 824</b>	<b>-821</b>

Les amortissements se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Coût des ventes	-3 897	-3 407
Recherche et développement	-291	-259
Commercial	-12	-7
Administratif	-186	-202
<b>Total</b>	<b>-4 387</b>	<b>-3 876</b>

### 3.6.26. Détail des autres produits et charges opérationnels

	Jan - Déc 2019	Jan - Déc 2018
Produits nets de cession des éléments d'actif	0	0
Crédit d'impôt recherche	700	633
CICE	0	140
Reprise de provision	700	0
Autres	0	19
<b>Total</b>	<b>1 400</b>	<b>792</b>

### 3.6.27. Produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Produits de trésorerie ou équivalents de trésorerie	7	16
Coût de l'endettement financier brut	-163	-334
<b>Coût net de l'endettement financier</b>	<b>-156</b>	<b>-318</b>
Variation valeur des instruments financiers	27	-41
Gains et pertes de change	-53	7
Autres	-100	-98
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>-126</b>	<b>-132</b>
<b>Total</b>	<b>-282</b>	<b>-450</b>



### 3.6.28. Impôts

Au 31 décembre 2019, la charge fiscale s'analyse comme suit :

	Jan - Déc 2019	Jan - Déc 2018
<b>Impôt exigible</b>		
Charge d'impôt exigible	655	1 438
Ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	0	0
<b>Impôt différé</b>		
Différences temporelles	-239	-34
Variation de taux		-55
<b>Total impôt sur les résultats</b>	<b>417</b>	<b>1 349</b>

Réconciliation de la charge d'impôt	2019	2018
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 619</b>	<b>4 465</b>
Impôt sur les résultats	417	1 349
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat des sociétés mises en équivalence	-800	-718
<b>Résultat comptable avant impôt (A)</b>	<b>2 235</b>	<b>5 096</b>
<b>Charge d'impôt théorique (31% en 2019 et 33.33% en 2018)</b>	<b>693</b>	<b>1 698</b>
Complément d'impôt sur les sociétés	0	32
Impôt à taux réduit	20	-27
Différentiel de taux des filiales étrangères	-141	-201
Variation de taux N versus N-1	0	133
Différence permanente (CIR et CICE 2018 compris)	-262	-291
Déficit de l'exercice non activé	103	0
Autres	4	5
Charge d'impôt réelle	417	1 349
Taux effectif d'imposition (Impôt réel/A)	18,7%	26,47%

#### Variation des impôts différés

	2019	2018
Impôts différés nets au 1er janvier	352	124
Produit (charge) de l'exercice	239	89
Impôts directement imputés en capitaux propres	-172	156
Autres effets (change, périmètre, ...)	-7	-16
<b>Impôts différés nets au 31 décembre</b>	<b>412</b>	<b>352</b>

#### Origine des impôts différés actif et passif

	2019			2018		
	Actif	Passif	Résultat	Actif	Passif	Résultat
Immobilisations corporelles et incorporelles		706	0	0	626	172
Stocks	623	0	219	0	0	-55
Instruments financiers		35	-50	202	0	137
Autres actifs				0	0	0
Provisions pour retraites	406		22	385	0	-129
Différences fiscales temporaires	25		-38	460	0	84
Activation déficit fiscal	403					
Autres	56	360	86	0	68	-120
Reclassement actif/passif	-856	-856		-368	-368	0
<b>Total</b>	<b>657</b>	<b>245</b>	<b>239</b>	<b>679</b>	<b>326</b>	<b>89</b>

Le Groupe ne comptabilise pas d'impôt différé sur les réserves potentiellement distribuables de sa coentreprise japonaise.

### 3.6.29. Information sectorielle

#### Par secteur opérationnel

La Direction du Groupe Baikowski analyse la performance financière de manière globale sans que ne soit identifié de secteur opérationnel distinct.

#### Par secteur géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la situation géographique des clients. Les actifs non courants consistent en immobilisations corporelles et incorporelles nettes, et écarts d'acquisition. Ils sont répartis en fonction de la situation géographique des sociétés.

(en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires 2019	Chiffre d'affaires 2018
France	1 209	1 402
Europe (hors France)	7 616	9 480
Amérique	11 522	14 269
Asie	20 108	16 648
Autres	4	443
<b>Total</b>	<b>40 459</b>	<b>42 242</b>

(en milliers d'euros)	Actifs non courants 2019	Actifs non courants 2018
France	34 122	28 221
Europe (hors France)	0	0
Amérique	2 615	2 359
Asie	4 132	3 999
Autres	0	0
<b>Total</b>	<b>40 869</b>	<b>34 580</b>

#### Par groupe de produits

en %	Chiffre d'affaires 2019	Chiffre d'affaires 2018
Eclairage traditionnel	15	18
Polissage	51	41
Autres	34	41
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### 3.6.30. Parties liées

Les opérations avec les co-entreprises concernent les relations avec les sociétés Baikowski Japan Corporation et Baikowski Korea Corporation (mises en équivalence). Ce sont des opérations de ventes et d'achats réalisées au prix de marché.

Avec les co-entreprises	2019	2018
Chiffre d'affaires	16 880	14 605
Achats	944	730
Clients	5 672	3 575
Compte courant débiteur	0	0
Fournisseurs	460	202

### 3.6.31. Rémunération des mandataires sociaux

L'information concernant la rémunération globale allouée aux dirigeants n'est pas mentionnée. En effet, cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

### 3.6.32. Evénements postérieurs à la clôture

La pandémie de Covid19 et les mesures de confinement prises en France par le gouvernement sont susceptibles d'affecter les opérations et projets, ainsi que la situation financière du Groupe.

Un suivi régulier de l'évolution de la pandémie et des mesures à respecter est réalisé par le Groupe. Le Groupe a ainsi :

- recours au télétravail
- annulé temporairement les déplacements et formations
- fourni les éléments de sécurité nécessaires pour la poursuite d'une activité réduite (gel hydroalcoolique, masque)
- communiqué aux salariés les préconisations du gouvernement (notamment sur l'importance du respect des gestes "barrières").

La situation évoluant rapidement, l'évaluation des impacts est à ce jour difficilement quantifiable. Le Groupe a identifié comme principaux risques :

- impacts sanitaires sur les salariés et les prestataires,
- perturbation des chaînes d'approvisionnement et de livraison,
- impacts des mesures de confinement sur les filiales étrangères,
- le ralentissement de l'activité économique pourrait réduire la demande de certains marchés (automobile, horlogerie, éclairage traditionnel)

Le Groupe a recours au dispositif d'activité partielle mis en place par le gouvernement pendant la période de confinement

### 3.6.33. Honoraires des commissaires aux comptes

en euros HT	2019				2018			
	Commissaire aux comptes (Mazars)	Réseau	Total Mazars	%	Commissaire aux comptes (Mazars)	Réseau	Total Mazars	%
<b>Certification des comptes individuels et consolidés</b>								
Baikowski	50 097	-	50 097	33%	40 600	-	40 600	19%
Filiales intégrées globalement	6 881	38 860	45 741	30%	9 900	35 600	45 500	22%
<b>Sous-total</b>	<b>56 978</b>	<b>38 860</b>	<b>95 838</b>	<b>63%</b>	<b>50 500</b>	<b>35 600</b>	<b>86 100</b>	<b>41%</b>
<b>Services autres que la certification des comptes*</b>								
Baikowski	45 500	-	45 500	30%	123 000	-	123 000	59%
Filiales intégrées globalement	10 000	-	10 000	7%	-	-	0	0%
<b>Sous-total</b>	<b>55 500</b>	<b>0</b>	<b>55 500</b>	<b>37%</b>	<b>123 000</b>	<b>0</b>	<b>123 000</b>	<b>59%</b>
<b>Total</b>	<b>112 478</b>	<b>38 860</b>	<b>151 338</b>	<b>100%</b>	<b>173 500</b>	<b>35 600</b>	<b>209 100</b>	<b>100%</b>

\* Les services autres que la certification des comptes incluent les services dont la fourniture est requise par la réglementation ainsi que les services fournis à la demande des entités contrôlées (audits contractuels, attestations, procédures convenues, due diligence d'acquisition et services fiscaux n'affectant pas l'indépendance des commissaires aux comptes)